

## COMITE TECHNIQUE DE RESEAU DU 6 JUILLET 2022

### DECLARATION LIMINAIRE

Nous sommes réunis ce jour pour évoquer des sujets d'actualité voire de préoccupation pour les douaniers : restructurations liées aux transferts des missions fiscales, réforme de la formation initiale des inspecteurs, observatoire interne, déploiement de l'application Gestion du Temps et des Absences (GTA), expérimentation en cours dans les CRPC. Entre autres sujets.

Mais, par dessus tout, nous souhaitons lancer un cri d'alarme à destination de nos décideurs car les sous-effectifs sont patents dans nombre de directions. Les agents en sortie d'école sont recrutés en un nombre insuffisant pour combler les départs que connaît notre administration.

Loin de se résorber, ces sous-effectifs ne font que se multiplier ces dernières années jusqu'à monter à des taux de 10, 20 voire 30 % d'effectifs de référence non pourvus ! Ceci est parfaitement intolérable pour les agents qui restent dans ces services. Les collectifs de travail sont lourdement impactés avec les risques psycho-sociaux qui en sont le corollaire.

Que comptent faire – de manière concrète et urgente – nos autorités de tutelle pour pallier cette situation inacceptable ?

Nous vous demandons de manière officielle un état des vacances par directions au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le sujet des missions est également un sujet de préoccupation : nous réitérons le fait que les missions fiscales non transférées doivent rester dans le giron de la douane, à commencer par la TICPE et les amendes douanières pour lesquelles un arbitrage est attendu dans les prochains jours et nous espérons que ceux-ci ne nous soient pas défavorables comme cela a été systématiquement le cas depuis 3 ans.

C'est l'état même des finances publiques de ce pays qui l'exige.

Le transfert de la mission sécurité alimentaire de la CCFR vers le ministère de l'agriculture pose également la question de l'impact de cette décision pour notre administration qui devait récupérer une partie de cette mission.

Autre sujet de préoccupation pour les douaniers, la mise en œuvre des LDG continue à susciter de l'amertume voire de la colère dans les services. Il est grand temps que les erreurs qui ont été commises soient corrigées mais ce n'est pas faute pour l'**USD-FO** de vous avoir prévenus en son temps et de manière réitérée par tous les canaux à sa disposition. Il s'agit de la énième preuve que la loi n'est pas tout, a fortiori lorsqu'elle est adoptée et appliquée de manière brutale et sans concertation.

Nous avons tous ensemble traversé un cyclone qui nous a arraché une branche importante



de notre administration. Nous (représentants du personnel) avons subi de lourdes vicissitudes en tant que défenseurs des intérêts des agents et vous avez obtenu toutes les latitudes pour gérer leurs promotions et leur mobilité. Les LDG par leur absence de transparence ont engendré moultes difficultés, anxiété, et mal être chez les agents. Il n'y a rien de pire qu'une gestion d'une telle opacité.

A ce stade où la douane est attaquée dans ces missions, ou les syndicats (donc les agents) sont réduits au silence, il reste deux possibilités pour répondre positivement au droit des agents, le consensus ou les tribunaux.

Ces derniers semblent devenir votre refuge puisque vous avez semble-t-il fermé la porte du consensus.

Vous savez madame la présidente que le dialogue social a toujours été de première importance pour les organisations syndicales, or si les réunions qui considèrent nos travaux sont au premier plan de notre intérêt, le dialogue avec RH représente les fondations de nos relations. Aujourd'hui, face à une RH qui traite les sujets que nous présentons comme de vulgaires dossiers administratifs, la communication devient plus que compliquée et cela met en danger notre participation en général au dialogue social.

Les organisations syndicales sont saisies plus que jamais par les agents car vous les avez perdus au nom de règles leur enlevant toute lisibilité sur leur carrière (promotion comme mobilité) si vos services restent en recul par rapport à nos attentes, nous nous posons des questions au sujet de la poursuite de notre dialogue.

La douane est une petite administration qui ne se gère pas comme la DGFIP, notre cousine n'a ni la même implantation géographique ni les mêmes missions et encore moins le même pyramidage que nous.

Nos agents subissent assez en ce moment, ils méritent attention et considération, en la matière, nous attendons du concret.

Nous rejoindre : cliquer [ici](#) (SNCD-FO) ou [ICI](#) (SND-FO)

